

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 22 mai 2018, à 19 h 00.

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou  
Georgette Beauregard Boivin  
Claude Dubois  
Danny Lamoureux  
Pierre Lavoie  
Claude Nadeau  
Marie Claude Noiseux  
Geneviève Perron  
Serge Poirier

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

**Commissaires absents :**

Marc Gagnon  
Marilyne Lafrance

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Carl Morissette	Directeur général adjoint, Services éducatifs
Guy Tardif	Directeur général adjoint, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Anick Héту	Directrice, Service des ressources humaines
Mario Beauvais	Directeur, Service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, Service des communications et des affaires corporatives
Nathalie Paré	Directrice, Service des ressources financières

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance.

12CE1718-043

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Madame Marie Claude Noiseux

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

12CE1718-044

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 AVRIL 2018**

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Serge Poirier

**D'ADOPTER** le procès-verbal

Adopté à l'unanimité.

### 3.2 SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

## 4. POINTS DE DÉCISION

### 4.1 RÈGLEMENT 3.5 – PROTECTION DES ACTIFS

I2CE1718-045

#### 4.1.1 ASSURANCES 2018-2019

**CONSIDÉRANT** que chaque commission scolaire peut contracter une assurance, conformément aux articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**CONSIDÉRANT** que la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* procède par achat regroupé depuis 2012 avec les commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie dans le but d'en retirer des économies ;

**CONSIDÉRANT** que la police d'assurance de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* expire le 30 juin 2018 et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année scolaire 2018-2019 ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et l'obligation pour le regroupement de procéder par appel d'offres public ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme *Consultants d'assurance Adelson & Associés (CAAA)* ;

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois et appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

**D'OCTROYER** le contrat d'assurances générales de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2018-2019, à la firme BFL au montant de base de soixante-sept mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars (67 582,00 \$) plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

I2CE1718-046

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Serge Poirier appuyé par Madame Marie Claude Noiseux

**DE LEVER** la séance ordinaire à 19 h 03.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Président

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"